DECLARATION UE DE CONFORMITE

GUYARD - 22-24, Rue Lucien Rouzet - ZA VILLEDIEU SUR INDRE/NIHERNE 36250 NIHERNE

Tél : 02.54.35.63.70 – site web : guyard-sa.com

atteste que cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant et déclare que les équipements de protection individuelle neufs décrit ci-après :

Gants de protection, référencés : **1523 CH**

et les variants 1523CH-V, 1523CH BL et 1523 CH 30

sont conformes aux dispositions du règlement UE 2016/425 et aux normes européennes harmonisées :

EN ISO 21420 : 2020 – EN 388 : 2016 + A1 : 2018 & ISO 13997 : 1999

et sont identiques aux équipements de protection individuelle ayant fait l'objet du certificat d'examen UE de type n° C-00346-2023-1

délivré par l'organisme notifié :

LEITAT (n°0162)

C/ de la Innovacio, 2 – 08225 TERRASSA (BARCELONA) – Espagne

Cet EPI de catégorie II a été fabriqué sous le contrôle du système de Gestion de la Qualité avec lequel opère l'Organisation, selon la norme ISO 9001 : 2015, certifiée par l'organisme notifié AFNOR (n°0333) selon la certification n°1998/10939.9.

Fait à Niherne, le 2 Août 2024,

P/O

Le Président Directeur Général

Mik DERAEVE